

# DOSSIER DE PRESSE

## COLLOQUE FRANCE FRELON ASIATIQUE 2026

« Réglementation, pratiques professionnelles et plans d'action territoriaux »

Jeudi 29 mai 2026 (15h à 19h) — L'Oustal Del Barry, 12270 Najac (Aveyron)

Organisé par ALLO FRELONS

---

### SOMMAIRE

1. Édito : Un colloque pour structurer la lutte contre le frelon asiatique
  2. Programme détaillé du 29 mai 2026
  3. Biographies des intervenants
  4. Données clés 2026 sur le frelon asiatique en France
  5. Informations pratiques et accréditation presse
  6. Visuels haute définition disponibles
  7. Contacts presse
- 

## 1. ÉDITO : UN COLLOQUE POUR STRUCTURER LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Par Guillaume Castagné, Fondateur ALLO FRELONS

Depuis son introduction accidentelle en France en 2004, le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) s'est propagé sur l'ensemble du territoire national et colonise progressivement l'Europe[1]. En 2026, la situation atteint un point critique : explosion du nombre de nids (plusieurs centaines de milliers estimés), pression insoutenable sur l'apiculture (30 à 80% des pertes de colonies dans certaines zones), impacts sur la biodiversité (prédation pollinisateurs sauvages), danger sanitaire public (piqûres, anaphylaxie).

Face à cette menace, la **loi du 14 mars 2025 visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique**[2][3] et son **décret d'application du 29 décembre 2025**[4] ont enfin posé un cadre national structurant : plans départementaux obligatoires, responsabilités

clarifiées (propriétaire, maire, préfet), financement via le Fonds Vert (subvention 80% projets collectivités), protocoles professionnels harmonisés.

Mais le cadre législatif ne suffit pas. Sur le terrain, les acteurs — élus locaux, services techniques, apiculteurs, scientifiques, entreprises de désinsectisation — font face à des **questions opérationnelles concrètes** :

- Comment rédiger un marché public de destruction de nids qui garantisse qualité et sécurité, sans tomber dans le piège des marchés "prix-only" générateurs d'accidents et de litiges ?
- Quelles responsabilités juridiques pour le maire face à un propriétaire privé qui refuse de détruire un nid dangereux ?
- Comment coordonner les moyens entre communes voisines pour mutualiser les coûts et professionnaliser les interventions ?
- Quelle communication adopter en cas de crise médiatique suite à un accident lors d'une intervention ?
- Quelles sont les bonnes pratiques européennes dont nous pouvons nous inspirer (Espagne, Portugal, Italie, Allemagne) ?

Le **Colloque France Frelon Asiatique 2026** réunira le **29 mai à Najac** l'ensemble de ces acteurs pour un après-midi d'échanges intensifs et pragmatiques. Chercheurs reconnus, coordinateurs du plan national (GDS France, FREDON France), élus pionniers, professionnels certifiés Certibiocide, juristes spécialistes des marchés publics et du droit de l'environnement partageront leurs expertises, retours d'expérience et solutions opérationnelles.

Ce colloque s'inscrit dans la démarche du **livre blanc "La Désinsectisation des Hyménoptères en France et Europe" (3 volumes)** que nous publions pour l'occasion : diagnostic scientifique 2026, cadre réglementaire complet, bonnes pratiques professionnelles, et surtout **outils terrain immédiatement actionnables** (modèles de documents, checklists, cas pratiques détaillés).

**Nous invitons les journalistes à couvrir cet événement**, qui constitue un **rendez-vous inédit à l'échelle nationale** sur cette problématique environnementale, sanitaire et économique majeure. Un accès privilégié aux intervenants sera organisé à partir de 19h pour des interviews individuelles approfondies.

Najac, village médiéval emblématique de l'Aveyron, accueillera ce colloque dans un cadre propice aux échanges de qualité. Nous avons souhaité un format à taille humaine, favorisant les discussions directes entre praticiens et décideurs, loin des grandes messes institutionnelles.

**Le temps de l'improvisation est révolu. Place à la coordination, la professionnalisation et l'action structurée.**

*Guillaume Castagné*

*Fondateur ALLO FRELONS*

*Auteur du livre blanc "La Désinsectisation des Hyménoptères en France et Europe"*

---

## 2. PROGRAMME DÉTAILLÉ — JEUDI 29 MAI 2026

Lieu : L'Oustal Del Barry, 12270 Najac (Aveyron)

### 13h00 – 14h00 : ACCUEIL PRESSE & POINT OFF

- **Accueil des journalistes accrédités** : Remise du dossier de presse imprimé et clé USB (visuels HD, slides principales, chiffres clés, contacts intervenants)
- **Café d'accueil** : Opportunité de prendre des images de la salle, rencontrer l'organisation, interviews off avec Guillaume Castagné (ALLO FRELONS)
- **Briefing logistique** : Planning interviews individuelles après le colloque, zones de captation autorisées, contacts techniques

### 15h00 – 19h00 : COLLOQUE "FRANCE FRELON ASIATIQUE 2026"

#### 15h00 – 15h15 : OUVERTURE

Mot d'accueil de Guillaume Castagné (ALLO FRELONS)

- Contexte 2026 : État des lieux de la colonisation en France et en Europe
- Enjeux du colloque : Passer de la gestion improvisée à la stratégie structurée
- Présentation du livre blanc 3 volumes et objectifs de la journée

#### 15h15 – 16h00 : TABLE RONDE 1 — « Loi 2025, plans départementaux et responsabilités locales »

Intervenants (détails biographies section 3) :

- Élu(e) référent(e) département pilote ayant mis en place un plan départemental
- Représentant FREDON ou GDS départemental coordinateur opérationnel
- Juriste spécialiste collectivités territoriales et droit de l'environnement

Thèmes abordés :

- Application concrète de la loi du 14 mars 2025 et du décret du 29 décembre 2025[2][3][4]
- Responsabilités respectives : propriétaire privé (obligation destruction), maire (pouvoirs police administrative), préfet (coordination EEE)[5]
- Élaboration d'un plan départemental : procédure, délais, contenu obligatoire, acteurs impliqués
- Financement via le Fonds Vert : critères éligibilité, taux de subvention (80%), procédure de dépôt, délais d'instruction[6]

- Questions-réponses avec la salle

**Durée** : 45 minutes (30 min interventions + 15 min Q&R)

## **16h00 – 16h45 : TABLE RONDE 2 — « Bonnes pratiques professionnelles : sécurité, biocides, marchés publics »**

### **Intervenants :**

- Responsable entreprise 3D certifiée Certibiocide (retour d'expérience terrain)
- Formateur Certibiocide TP18 (obligations réglementaires, évolutions 2024)
- Expert marchés publics collectivités (rédaction CCTP qualité)

### **Thèmes abordés :**

- Certibiocide "nuisibles" (TP18) obligatoire depuis réforme 1er janvier 2024[7] : formation, test, renouvellement quinquennal, déclaration annuelle SIMMBAD
- Biocides autorisés : Pyrèthres naturels (recommandés plan national), perméthrine (usage restreint), protocoles application sécurisés[8]
- EPI intégraux : Combinaisons ventilées, gants, bottes, casques (normes EN 14605, EN 388)
- Marchés publics "qualité" vs "prix-only" : Critères attribution (qualité 60%, prix 40%), élimination sous-traitance en cascade, traçabilité interventions
- Retours d'expérience : Problèmes marchés prix-only (accidents, destructions incomplètes, litiges), bénéfices marchés qualité (sécurité, conformité, satisfaction)
- Questions-réponses avec la salle

**Durée** : 45 minutes (30 min interventions + 15 min Q&R)

## **16h45 – 17h00 : PAUSE CAFÉ & ÉCHANGES**

- **Networking** : Échanges informels entre participants et intervenants
- **Opportunité presse** : B-roll, photos des échanges, interviews courtes (5-10 min)
- **Espace documentation** : Consultation livre blanc, fiches techniques, supports visuels

## **17h00 – 18h00 : TABLE RONDE 3 — « Plans nationaux et comparaisons européennes »**

### **Intervenants :**

- Représentant GDS France ou FREDON France (portage plan national 2024-2026)[8]
- Chercheur ou coordinateur ayant travaillé en Espagne/Portugal (retours expérience)
- Apiculteur référent réseau national (impacts sur filière apicole, pertes colonies)

### **Thèmes abordés :**

- Plan national français 2024-2026 : Axes stratégiques (surveillance, protection ruchers, destruction ciblée, piégeage raisonné, communication), gouvernance, budgets[8]
- Comparaisons européennes :
  - **Espagne (Galice)** : Pionnier expérimenté (2010-2026), budgets 2-3 M€/an, 10 000-15 000 nids/an détruits, stabilisation densité zones anciennes
  - **Portugal** : Approche intégrée biodiversité (lutte biologique bondée apivore, phéromones sélectives), coordination État/municipalités efficace
  - **Italie** : Coordination régions/État, lenteurs administratives, sous-financement chronique
  - **Allemagne** : Montée en puissance rapide 2023-2026, rigueur réglementaire, communication préventive massive
- Ce qui marche : Gouvernance claire, budgets fléchés suffisants et pérennes, coordination opérateurs, communication ciblée, suivi indicateurs
- Ce qui échoue : Piégeage massif inefficace (consensus scientifique), sous-traitance en cascade, absence coordination intercommunale, retards réglementaires
- Questions-réponses avec la salle

**Durée** : 60 minutes (40 min interventions + 20 min Q&R)

## **18h00 – 19h00 : SESSION QUESTIONS-RÉPONSES & CONCLUSIONS OPÉRATIONNELLES**

**Animation** : Guillaume Castagné (ALLO FRELONS) + panel intervenants

### **Format interactif :**

- Questions ouvertes de la salle (élus, techniciens, apiculteurs, professionnels 3D, journalistes)
- Réponses croisées des experts présents
- Débats constructifs sur points de blocage identifiés

**Synthèse finale : 10 recommandations actionnables pour collectivités et État**  
(extraites du livre blanc Volume 2) :

1. Interdire réglementairement piégeage massif non sélectif (arrêté ministériel, application printemps 2027)
2. Créer référentiel qualité national entreprises 3D (normalisation AFNOR, certification, label visible clients)
3. Mutualiser dispositifs intercommunaux EPCI (compétence déléguée, marchés groupés, économies 20-30%)
4. Synchroniser budgets/réglementation avec calendrier biologique (vote décembre N-1, décrets ≤3 mois lois)
5. Créer plateforme nationale signalement unique (portail "[SignalFrelon](#)[point][gouv](#)[point][fr](#)", validation IA, traçabilité)

6. Programme recherche européen coordonné (Horizon Europe, phéromones commerciales 2029, lutte biologique 2030)
7. Formation continue obligatoire professionnels (14h/5 ans, actualisation protocoles)
8. Subventionner équipements protection ruchers (70-80% coût harpes électriques, muselières)
9. Communication jeunesse/éducation nationale (module cycle 3, 500 000 élèves/an)
10. Bilan annuel national transparent (rapport public février N+1, indicateurs consolidés, amélioration continue)

**Clôture** : Remerciements participants, invitation poursuivre échanges interviews individuelles (19h-21h)

## **19h00 – 21h00 : INTERVIEWS INDIVIDUELLES (SUR RENDEZ-VOUS)**

**Organisation dédiée aux journalistes :**

- **Espace calme aménagé** : Fond neutre, éclairage professionnel, micro ambiance contrôlée (captations vidéo/audio optimales)
- **Créneaux 20-30 minutes** par intervenant (réservation auprès du contact presse)
- **Intervenants disponibles** :
  - Guillaume Castagné (ALLO FRELONS) : Vision globale, livre blanc, cas pratiques terrain
  - Représentants GDS France/FREDON France : Plan national, coordination départementale, protocoles techniques
  - Élus pionniers : Retours d'expérience plans départementaux, marchés publics qualité, budgets
  - Chercheurs/scientifiques : Biologie frelon asiatique, comparaisons européennes, innovations (phéromones, IA)
  - Professionnels 3D : Réalités terrain interventions, sécurité, certibiocide, défis métier
  - Apiculteurs : Impacts filière apicole, pertes colonies, protection ruchers, témoignages
  - Juristes : Cadre légal, responsabilités, contentieux, évolutions réglementaires

**Accès presse** : Accréditation préalable obligatoire (demande avant 25 mai via contact presse ci-dessous)

---

## **3. PERSONNALITÉS CONVIÉES ET INTERVENANTS PRESSSENTIS**

**Guillaume Castagné — Fondateur d'ALLO FRELONS**

Entrepreneur spécialisé dans la lutte contre le frelon asiatique, Guillaume Castagné est à l'initiative du colloque. Certifié Certibiocide TP18, il développe depuis 2018 une approche structurée mêlant interventions de terrain, professionnalisation de la filière, accompagnement des collectivités et diffusion de contenus techniques. Il assurera l'organisation générale de l'événement, la modération des échanges et la mise en perspective des enjeux opérationnels du secteur.

**Eric Darrouzet — Université de Tours (IRBI)**

Maître de conférences à l'Université de Tours, Eric Darrouzet est l'un des chercheurs de référence sur *Vespa velutina* en France. Ses travaux portent notamment sur l'écologie chimique, la télémétrie RFID, la dynamique d'invasion et les pistes de biocontrôle. Il est pressenti pour une intervention plénière consacrée à l'état des connaissances scientifiques sur le frelon asiatique et aux perspectives de recherche pour les années à venir.

**Denis Thiéry — INRAE Bordeaux-Aquitaine (UMR SAVE)**

Directeur de recherche à l'INRAE, Denis Thiéry est invité pour apporter un éclairage scientifique sur la biologie des reproducteurs et les stratégies de biocontrôle. Ses travaux, menés notamment à Bordeaux, constituent une référence importante pour mieux comprendre la dynamique des populations et envisager des solutions de régulation durable.

**Claire Villemant et Quentin Rome — Muséum national d'Histoire naturelle**

Claire Villemant et Quentin Rome occupent une place centrale dans le suivi scientifique de l'invasion de *Vespa velutina* en Europe. Leurs travaux sur la taxonomie, la génétique des populations, la cartographie de l'expansion et la gestion des signalements nationaux en font des intervenants particulièrement attendus pour apporter une vision scientifique globale de l'évolution du frelon asiatique depuis son introduction.

**Représentant de FREDON France**

FREDON France est conviée en tant qu'acteur institutionnel majeur de la coordination nationale et territoriale de la lutte contre le frelon asiatique. Son intervention pressentie porterait notamment sur le plan national, les protocoles techniques, le référencement des opérateurs, les dispositifs de signalement et les retours d'expérience issus des territoires.

**Représentant de GDS France**

GDS France est également sollicité pour apporter l'éclairage de la filière sanitaire et apicole. Son expertise attendue porte sur les impacts du frelon asiatique sur les ruchers, la coordination des actions de terrain dans les départements et l'accompagnement des apiculteurs face à cette menace croissante.

**Michel Masset — Sénateur**

Sénateur et rapporteur de la loi du 14 mars 2025 contre la prolifération du frelon asiatique, Michel Masset figure parmi les personnalités politiques conviées au colloque. Sa présence permettrait d'éclairer la genèse du texte, ses ambitions, ainsi que les enjeux de sa mise en œuvre un an après son adoption.

### **Rémi Cardon et Cyril Pellevat — Sénateurs**

Les sénateurs Rémi Cardon et Cyril Pellevat sont également conviés en raison de leur implication dans le suivi parlementaire de l'application de la loi et des décrets attendus. Leur participation serait particulièrement pertinente dans une séquence consacrée au bilan opérationnel, aux freins rencontrés sur le terrain et aux ajustements encore nécessaires.

### **Représentants des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture**

Le colloque a vocation à associer les ministères concernés, ou leurs représentants, afin d'aborder la stratégie gouvernementale, la coordination interministérielle et la mise en œuvre du plan national de lutte dans le prolongement de la loi du 14 mars 2025.

### **Représentants des préfetures de l'Aveyron, du Tarn-et-Garonne et du Tarn**

Des représentants préfectoraux de ces départements sont également invités, en raison du rôle central des préfetures dans la coordination territoriale de la lutte, l'élaboration des plans départementaux et l'articulation entre services de l'État, collectivités et acteurs de terrain.

---

*Note : Les intervenants définitifs seront confirmés et complétés avant le 25 mai 2026. Les journalistes seront informés par email des biographies exhaustives de tous les participants.*

---

## **4. DONNÉES CLÉS 2026 SUR LE FRELON ASIATIQUE EN FRANCE**

### **Expansion territoriale**

- **Introduction** : 2004, Lot-et-Garonne (importation accidentelle poteries chinoises)[1]
- **Colonisation France** : 2024, présence confirmée 96 départements/96 métropolitains (100% territoire colonisé sauf Corse résistance partielle)[9]
- **Expansion européenne** : Espagne (2010), Portugal (2011), Belgique (2016), Italie (2012), Allemagne (2014, explosion 2023-2026), Pays-Bas (2017), Luxembourg (2023)[10]
- **Vitesse progression** : 60-100 km/an zones fronts colonisation (gynes fondatrices dispersion automnale)

### **Population et densité nids**

- **Estimation nationale 2025** : 500 000 à 1 000 000 nids France (données partielles départementales extrapolées, fourchette large incertitude méthodologique)[9]
- **Densité départementale moyenne** : 50-150 nids/an départements fortement impactés (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Loire-Atlantique, Vendée, Maine-et-



Loire, Indre-et-Loire, Tarn, Tarn-et-Garonne, Lot, Aveyron, Gard, Hérault, Pyrénées-Atlantiques, Landes)[11]

- **Densité communale** : 5-30 nids/an communes rurales (<5 000 habitants), 20-100 nids/an communes périurbaines (5 000-20 000 habitants), 100-500 nids/an villes moyennes (20 000-100 000 habitants)
- **Saisonnalité** : Nids primaires avril-juin (fondation reines), nids secondaires juillet-novembre (croissance colonies, pic population août-septembre 8 000-12 000 individus/nid)

## Impacts apiculture

- **Pertes colonies** : 30-80% mortalité hivernale zones fortement impactées selon années/régions, multicausalité (frelon asiatique facteur aggravant, varroa, pesticides, ressources alimentaires)[12]
- **Prédation** : 1 frelon asiatique consomme 25-50 abeilles/jour (besoin protéines larves), 1 nid mature (10 000 individus) = 250 000-500 000 abeilles tuées/saison (équivalent 50-100 colonies détruites)
- **Impacts économiques** : Pertes productions miel (30-50% rendement zones impactées), coûts équipements protection (200-400 €/rucher harpes électriques), coûts traitement varroa augmentés, abandons métier

## Coûts destruction nids

**Propriétés privées** (charge propriétaire principe, sauf aides collectivités) :

- Nid primaire accessible <3m : 75-120 € (intervention rapide, matériel simple)
- Nid secondaire 5-10m : 100-180 € (perche télescopique 12-15m, EPI intégral, biocides professionnels)
- Nid secondaire 10-15m : 150-300 € (perche 18m ou nacelle, binôme obligatoire, durée intervention)
- Nid secondaire >15m : 250-500 € (nacelle obligatoire CACES R486, protocole renforcé, accessibilité difficile)

**Domaine public** (charge collectivités) :

- Budget annuel commune <5 000 habitants : 5 000-15 000 € (10-30 nids domaine public + subventions partielles propriétés privées)
- Budget annuel commune 5 000-20 000 habitants : 15 000-50 000 € (30-100 nids)
- Budget annuel département : 50 000-500 000 € (cofinancement FREDON/GDS départemental, subventions communes rurales, destruction nids domaine départemental)

**Estimation budget national total 2024-2026** : 15-30 M€/an (partagé collectivités/État Fonds Vert/propriétaires privés, données consolidées partielles)[8]

## Aides collectivités propriétaires privés 2025-2026

**Départements ayant mis en place dispositifs subvention** : 45/96 (47% départements métropolitains), montants variables 30-100% coût destruction selon critères (proximité ERP/ruchers, revenus modestes, danger public)[13][14]

**Critères éligibilité fréquents :**

- Proximité ERP (écoles, crèches, hôpitaux, EHPAD) <50m : subvention 80-100%
- Proximité ruchers professionnels (>50 ruches) <200m : subvention 70-100%
- Revenus modestes propriétaire (quotient familial <seuils CAF) : subvention 50-80%
- Danger public avéré (nid surplomb voirie, parc public) : subvention 100%

**Montants moyens subventions** : 50-80% coût destruction (reste charge propriétaire 20-50 €), plafonds annuels 150-300 € par propriété

**Fonds Vert État** : Subvention 80% projets collectivités (destruction nids, équipements protection ruchers, plateformes signalement, communication), enveloppe biodiversité incluant lutte EEE, dossiers déposés plateforme Démarches Simplifiées[6]

## Réglementation 2025-2026

**Loi n°2025-237 du 14 mars 2025** visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique[2][3] :

- Création article L.411-9-1 Code environnement : plan national et plans départementaux obligatoires
- Contenu plan national : actions surveillance, classification départements, protocoles destruction, financements, recherche, sensibilisation
- Contenu plans départementaux : évaluation danger local, procédures signalement, protocoles destruction, financements, indicateurs suivi

**Décret n°2025-1377 du 29 décembre 2025** d'application[4] :

- Procédures adoption : Plan national arrêté ministres Agriculture + Environnement après avis CNPN + CNOPSAV (comité apicole), plans départementaux arrêté préfectoral après avis CSRPN + CROPSAV
- Délais élaboration plans départementaux : préparation 30j, adoption 90j (recommandé)
- Révision : Plan national ≤6 ans après dernière modification, plans départementaux ≤6 mois après modification plan national

**Certibiocide** : Réforme 1er janvier 2024 créant 3 catégories (nuisibles TP14/18/20, désinfectants TP2/3/4, autres TP8/15/21)[7], Certibiocide "nuisibles" TP18 obligatoire usage biocides professionnels destruction frelons, formation 3 jours (21h), validité 5 ans, déclaration annuelle activité SIMMBAD avant 31 janvier

## Plan national 2024-2026

**Portage** : GDS France + FREDON France, tutelles ministères Agriculture + Environnement[8]

**5 axes stratégiques :**

1. Surveillance et connaissance (plateforme SignalNids, observatoire densité, recherche)
2. Protection ruchers (destruction prioritaire nids <500m ruchers, subventions équipements 50-80%, formation apiculteurs)
3. Destruction nids ciblée (protocoles homogènes pyrèthres naturels, opérateurs habilités Certibiocide, financement Fonds Vert 80%)
4. Piégeage raisonné (abandon piégeage massif non sélectif, piégeage sélectif autorisé ruchers attaqués uniquement mi-février à mi-mai)
5. Communication et sensibilisation (différenciation frelon asiatique/européen, conduite tenir, démystification risques)

**Gouvernance** : Comité pilotage national (GDS France, FREDON France, ministères, représentants collectivités, apiculteurs, scientifiques), réunions trimestrielles, reporting annuel

---

## 5. INFORMATIONS PRATIQUES ET ACCRÉDITATION PRESSE

### Lieu du colloque

**L'Oustal Del Barry**

12270 Najac, Aveyron

Salle prêtée par l'hôtel, village médiéval

**Capacité** : 80 places assises (colloque réservé invités accrédités)

#### Accessibilité :

- **Voiture** : Autoroute A20 sortie 58 Caussade (50 km), puis D922 direction Najac (1h Toulouse, 1h15 Montauban)
- **Train** : Gare SNCF Villefranche-de-Rouergue (20 km, navette organisée sur réservation), Gare TGV Montauban (70 km, location voiture)
- **Parking** : Parking public gratuit 200m salle (place village, signalétique)

### Accréditation presse

**Obligatoire pour accès colloque + interviews individuelles**

#### Procédure :

1. Demande accréditation avant **25 mai 2026** (email contact presse ci-dessous)
2. Informations requises : Nom, prénom, média, fonction, carte presse (scan ou photo), coordonnées (téléphone, email)
3. Confirmation accréditation par email sous 48h (badge nominatif à retirer accueil 13h-14h)

**Accès presse inclus** :

- Point presse off 13h-14h (café, dossier presse imprimé, clé USB visuels HD)
- Colloque 15h-19h (places réservées zone presse, prises électriques, Wi-Fi)
- Interviews individuelles 19h-21h (créneaux 20-30 min réservés contact presse)

**Matériel autorisé :** Appareils photo, caméras vidéo, enregistreurs audio, ordinateurs portables (discrétion pendant interventions, pas flash pendant conférences)

## Hébergement et restauration

**Hébergement Najac et environs** (réservations recommandées avant 20 mai) :

- Hôtel-restaurant L'Oustal Del Barry : 05 65 29 74 32, chambres 60-90 €/nuit
- Chambres d'hôtes village Najac : liste disponible Office Tourisme 05 65 81 94 47
- Hôtels Villefranche-de-Rouergue (20 km) : Ibis, Campanile, chambres 50-80 €/nuit

**Restauration :**

- Déjeuner 29 mai : Restaurants village Najac (réservation conseillée 12h30-14h)
- Pause café colloque : Fournie (gratuit participants accrédités)
- Dîner 29 mai : Libre (restaurants Najac, réservation recommandée)

## Contacts et informations complémentaires

**Site web colloque :** [URL à créer] (programme actualisé, inscriptions, informations pratiques)

**Plateforme signalement frelon asiatique :** [VESPIMAP](https://vespimap.inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/433589), INPN Espèces ([https://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/433589](https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/433589))

**Ressources documentaires :**

- Plan national lutte frelon asiatique (GDS France/FREDON France, février 2024)[8]
- Loi 14 mars 2025 + décret 29 décembre 2025 (Légifrance)[2][3][4]
- Livre blanc "La Désinsectisation des Hyménoptères en France et Europe" 3 volumes (ALLO FRELONS, février 2026)

## 6. VISUELS HAUTE DÉFINITION DISPONIBLES

Tous les visuels sont disponibles en haute définition (300 dpi, formats JPG et PNG) sur simple demande auprès du contact presse, ou via lien de téléchargement privé fourni aux rédactions accréditées.

### Catégories visuels disponibles

**1. Nids de frelons asiatiques** (contextes variés, sans scènes choquantes) :

- Nid primaire (balle tennis, avril-mai, construction reine fondatrice)
- Nid secondaire petit (ballon football, 20-30cm, juin-juillet)
- Nid secondaire moyen (40-60cm, août-septembre, activité forte)
- Nid secondaire gros (70-100cm, octobre-novembre, fin saison)
- Contextes : arbre (platane, tilleul, noisetier), façade bâtiment, sous toiture, haie
- Proximités sensibles : école, terrain jeu enfants, terrasse restaurant, rucher

## **2. Opérations de destruction** (professionnels certifiés EPI complets) :

- Technicien combinaison ventilée manipulation perche télescopique 15m
- Binôme intervention (applicateur + assistant surveillance)
- Nacelle hauteur 18m destruction nid arbre
- Injection biocide poudre pyrèthres naturels embout perche
- Décrochage nid sac plastique sécurisé
- Balisage périmètre sécurité (rubalise, panneaux signalétique)

## **3. Impacts apiculture et protection ruchers :**

- Frelon asiatique attaque entrée ruche (abeilles stressées)
- Harpe électrique installation rucher (grille électrifiée)
- Muselières entrées ruches (réduction accès)
- Apiculteur observation colonie affaiblie prédation
- Rucher professionnel (50+ ruches) zone impactée

## **4. Communication et sensibilisation :**

- Infographie différenciation frelon asiatique (noir pattes jaunes) / européen (marron pattes jaunes)
- Cycle annuel frelon asiatique (nid primaire avril-mai, secondaire juin-novembre, dispersion gynes septembre-octobre)
- Chaîne responsabilités (propriétaire, maire, préfet, collectivités)
- Carte France progression frelon asiatique 2004-2026 (départements colonisés)

## **5. Najac et L'Oustal Del Barry :**

- Village médiéval Najac panorama (château, vallée Aveyron)
- L'Oustal Del Barry extérieur (salle colloque)
- Salle aménagée configuration colloque (80 places)

# **Crédits photos**

**Photographes** : ALLO FRELONS (archives interventions), partenaires FREDON/GDS (signalement terrain), Mairie Najac (lieu événement)

**Utilisation autorisée :** Médias accrédités colloque, contexte éditorial couverture événement 29 mai 2026, mention crédit "ALLO FRELONS / Colloque France Frelon Asiatique 2026" obligatoire

**Usage commercial interdit** sans autorisation écrite préalable

---

## 7. CONTACTS PRESSE

### Contact presse principal

**Guillaume Castagné**

Fondateur ALLO FRELONS

Organisateur Colloque France Frelon Asiatique 2026

**Email :** [allofrelons@gmail.com](mailto:allofrelons@gmail.com) (réponse <24h)

**Téléphone :** 06 75 36 24 05

**Site web :** <https://allo-frelons.fr>

### Disponibilités interviews :

- Avant colloque (jusqu'au 28 mai) : Téléphone, visio (prendre RDV email)
- Jour colloque (29 mai) : Sur place 13h-14h (point presse off), 19h-21h (interviews individuelles créneaux 30 min)
- Après colloque (à partir 30 mai) : Téléphone, visio, rencontres terrain (destruction nids sur demande journalistes, sous réserve disponibilité)

---

### Contacts partenaires institutionnels

**GDS France (Groupements de Défense Sanitaire)**

**FREDON France (Fédérations Régionales Défense contre Organismes Nuisibles)**

Coordinateurs plan national lutte frelon asiatique

**Email GDS France :** [communication@gdsfrance.org](mailto:communication@gdsfrance.org)

**Email FREDON France :** [contact@fredon.fr](mailto:contact@fredon.fr)

**Sites web :** <https://www.gdsfrance.org>, <https://fredon.fr>

**Disponibilités interviews :** Sur demande via contact presse ALLO FRELONS (coordination intervenants colloque)

---

### Mairie de Najac

**Email :** [mairie.najac@wanadoo.fr](mailto:mairie.najac@wanadoo.fr)

**Téléphone :** 05 65 29 71 34

**Site web :** <https://www.najac.fr>

**Contact :** Informations pratiques lieu événement, village Najac, hébergement/restauration

---

## Suivi post-colloque

- **Communiqué synthèse** : Envoi 30 mai 2026 (conclusions principales, déclarations intervenants, photos événement)
  - **Actes colloque** : Publication juin 2026 (interventions intégrales écrites, supports visuels, contacts intervenants)
  - **Livre blanc 3 volumes** : Diffusion numérique gratuite (PDF téléchargeables site ALLO FRELONS), exemplaires imprimés disponibles sur demande
- 

# ANNEXES

## Références bibliographiques

- [1] INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel). *Vespa velutina nigrithorax* (De Haan, 1842) — Frelon asiatique. Muséum national d'Histoire naturelle.  
[https://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/433589](https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/433589)
- [2] Sénat. (2025, mars). Loi n° 2025-237 du 14 mars 2025 visant à endiguer la prolifération du frelon asiatique. *Journal officiel de la République française*.  
<https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl24-881.html>
- [3] ALLO FRELONS. (2025, mars). Loi frelons asiatiques du 14 mars 2025 : Le guide complet et mis à jour. <https://allo-frelons.fr/loi-frelons-asiatiques-14-mars-2025>
- [4] Sénat. (2026, janvier). Réponse Ministère : Décret n° 2025-1377 du 29 décembre 2025 relatif au plan national et aux plans départementaux de lutte contre le frelon asiatique.  
<https://www.senat.fr/questions/base/2025/qSEQ251206881.html>
- [5] Code général des collectivités territoriales, article L.2212-2 (pouvoirs de police du maire) ; Code de l'environnement, articles L.411-5 à L.411-10 (espèces exotiques envahissantes).
- [6] Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. (2023-2026). Fonds Vert — Appels à projets biodiversité et lutte contre les espèces exotiques envahissantes.  
<https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>
- [7] Arrêté du 9 octobre 2013 modifié relatif au certificat individuel pour l'activité utilisant des produits biocides. Réforme entrée en vigueur 1er janvier 2024.  
<https://www.legifrance.gouv.fr>
- [8] GDS France, FREDON France. (2024, février). *Stratégie et plan national de lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes*. <https://www.gdsfrance.org/strategie-plan-national-frelon-asiatique-2024/>
- [9] ALLO FRELONS. (2025, janvier). La population du frelon asiatique en France. Où en est-on aujourd'hui en 2025 ? <https://allo-frelons.fr/population-frelon-asiatique-france>
- [10] Vespimap. (2026, février).
- [11] FREDON France. (2024). Protocoles destruction nids frelon asiatique — Recommandations biocides et sécurité.  
[https://fredon.fr/sites/default/files/frelon/Protocoles\\_destruction\\_VA\\_2024.pdf](https://fredon.fr/sites/default/files/frelon/Protocoles_destruction_VA_2024.pdf)

[12] ITSAP-Institut de l'abeille. (2022, août). Retour sur le colloque en ligne "Lutter contre le frelon asiatique". <https://itsap.asso.fr/articles/retour-sur-le-colloque-en-ligne-lutter-contre-le-frelon-asiatique>

[13] Département de la Somme. (2025, octobre). Aide aux particuliers pour la destruction de nids de frelons asiatiques. <https://www.somme.fr/services/environnement/les-aides/aide-aux-particuliers-pour-la-destruction-de-nids-de-frelons-asiatiques/>

[14] Communauté de communes Val de Drôme. (2025, mars). Frelon asiatique : L'aide reconduite pour la destruction des nids. <https://www.valdedrome.com/actualite/22232/5417-frelon-asiatique-l-aide-reconduite-pour-la-destruction-des-nids.htm>

---

## **FIN DU DOSSIER DE PRESSE**

**Document réalisé par ALLO FRELONS — Mars 2026**

**Version 1.0 — Document non contractuel susceptible de modifications**

**Mise à jour des informations et confirmations intervenants : avant 25 mai 2026**

---

*Pour toute question, demande d'interview ou information complémentaire :*

**Contact presse : [allofrelons@gmail.com](mailto:allofrelons@gmail.com)**

**06 75 36 24 05**